

DOSSIER DE PRESSE



la **Nuit** des  
**Veilleurs**  
25-26 juin 2011

Chaque année dans le monde entier,  
des milliers de chrétiens se mobilisent durant toute  
une nuit pour soutenir les victimes de torture



**Vous êtes appelés à être veilleurs d'humanité !**

À l'occasion de la journée mondiale de soutien aux victimes de la torture (26 juin), unissez votre prière à celle de milliers de chrétiens qui chaque année, seuls ou en groupe, s'engagent à prier pour ceux qui souffrent entre les mains des bourreaux.

**Inscrivez-vous**

[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE  
[www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

la **Nuit** des  
**Veilleurs**

[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)

# Sommaire

## ◇ Informations générales

- Communiqué de presse 2011
- La Nuit des Veilleurs en bref
- Nuit des veilleurs 2011 autour du thème « *Tu as du prix à mes yeux* », Ésaïe 43, 1 – 4

## ◇ Priez pour eux : les victimes à soutenir lors de la Nuit des veilleurs

- en Afrique
- en Amérique latine
- en Asie
- en Europe
- au Moyen-Orient

## ◇ Visages de l'ACAT

- Témoignages d'animateurs de veillées
- La Nuit des veilleurs dans les prisons
- Un prisonnier libéré raconte

## ◇ Lutter contre la torture

## ◇ Un monde tortionnaire

- planisphère des pays pratiquant la torture
- rapport 2010 de l'ACAT-France

## ◇ Le 26 juin, journée internationale de soutien aux victimes de la torture

## ◇ Prière et Action

## ◇ Qu'est-ce que l'ACAT ? La prière au cœur de l'action

## ◇ Il y a un an, une formidable mobilisation dans le monde

## ◇ Le réseau des ACAT

## ◇ Contacts

ophelie.latil@acatfrance.fr  
Tél : 01 40 40 40 24

[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, février 2011

la **Nuit** des  
**Veilleurs**

## 6ème Nuit des veilleurs : mobilisation autour d'une chaîne de prières internationale

La nuit du 25 au 26 juin 2011, prions ensemble en soutien aux victimes de la torture

*Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture (26 juin), l'ACAT appelle les chrétiens du monde entier à veiller en soutien à leurs frères torturés en participant à la Nuit des Veilleurs.*

### Prier au cœur de l'action

Pour combattre la torture, l'ACAT se mobilise pour sensibiliser chacun d'entre nous au scandale de cette pratique. En proposant la *Nuit des Veilleurs*, l'ACAT invite les chrétiens à organiser une nuit de prières œcuménique. Se rapprocher des victimes, intercéder en leur faveur, telle est une des missions de l'ACAT.

« Tu as du prix à mes yeux » Isaïe 43, 1 – 4

Le thème d'année est extrait du livre d'Ésaïe. Malgré le souhait des bourreaux d'enlever aux victimes leur dignité, ces hommes sont des humains à part entière. Nous agissons et prions pour eux car ils sont dignes et importants à nos yeux comme aux yeux de Dieu. L'être humain prend de la valeur grâce au regard que les autres portent sur lui, qu'il soit victime de torture ou privé de liberté.

### Nuit blanche pour des milliers de chrétiens

À la mondialisation de l'action de l'ACAT répond la mondialisation de la prière. La *Nuit des Veilleurs* rassemblera cette fois encore dans le monde entier des milliers de chrétiens en soutien de ces personnes livrées aux mains des bourreaux. Ensemble, ils forment une communauté de veilleurs très dynamique, habitée par l'espérance d'un monde sans torture.

En 2010, ils étaient plus de 8 000 à participer dans 30 pays, totalisant plus de 300 initiatives, un chiffre en constante augmentation.

### Des événements partout en France

Dans les temples et les églises, les communautés comme les prisons, des milliers de personnes s'engagent, fortes des succès des années précédentes, à apporter toujours plus nombreux leur soutien **lors de la nuit du 25 au 26 juin 2011** où la prière accompagne les actions.



### Un site multilingue pour accompagner votre veillée

Retrouvez sur [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) un choix de textes bibliques, de psaumes et de chants ainsi que le recensement de toutes les initiatives locales. Découvrez également toutes les situations et les cas particuliers pour lesquels l'ACAT vous propose d'agir : qu'ils soient chinois, colombiens, algériens, iraniens, tchadiens, hommes ou femmes, tous ont en commun d'être victimes de la torture, soutenez-les !

Rendez-vous sur [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) à partir du 3 mai 2011 !

**Contact presse :** Ophélie Latil – [ophelie.latil@acatfrance.fr](mailto:ophelie.latil@acatfrance.fr) – 01 40 40 40 24

*L'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) est une ONG chrétienne œcuménique reconnue d'utilité publique. Depuis 1974, elle se mobilise en France et à l'étranger pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, l'amélioration des conditions de détention, le droit d'asile pour les victimes.*

[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)

# La Nuit des Veilleurs en bref

## Le but

À l'occasion de la *Journée internationale de soutien aux victimes de la torture*, le 26 juin, l'ACAT mobilise les chrétiens pour prier, toute une nuit, pour les victimes de la torture. La communauté de veilleurs s'organise partout dans le monde pour rendre visible la souffrance des victimes. **De 20h à 8h du matin, dans la nuit du 25 au 26 juin 2011**, qu'il s'agisse d'une heure de prière, d'une marche silencieuse ou d'un concert, seul ou en communauté, chacun peut agir et interagir avec son entourage proche !

## Comment s'inscrire ?

Via notre site [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)  
Également traduit en anglais : [www.thenightvigil.com](http://www.thenightvigil.com)  
Et en allemand [www.naechtligegebetswache.com](http://www.naechtligegebetswache.com)  
Les inscriptions sont ouvertes sur le site **dès le 3 mai 2011 !**

## Où et comment participer ?

Chacun est libre de son temps et de sa forme de participation. Seul, en groupe, pour une heure ou sur toute la nuit. On peut prier seul, chez soi ou en tout autre lieu, ou aller prier avec un groupe.

Chacun peut s'inscrire sur le site, proposer des initiatives s'il le souhaite : veillées, feux, débats, concerts, marches silencieuses, pique-niques, lectures dans les prisons et communautés...

Sur le site vous trouverez toutes les propositions de veillées recensées, à la rubrique « *Initiatives* ».

## Prier pour une personne en particulier ?

On peut prier pour qui l'on veut, une personne donnée ou l'ensemble des victimes de la torture. Mais si l'on veut intercéder pour des personnes précises, pour mieux les porter dans la prière, le site [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) propose aux participants de s'associer en prière à des cas bien particuliers de personnes à soutenir, dans la rubrique « *Priez pour eux* ».

Vous y trouverez leur histoire, et des informations sur eux, utiles pour la préparation de chacun à la veillée, notamment en groupe.

## Préparer sa prière

Pour préparer son temps de prière de la nuit du 25 juin, que ce soit seul ou en groupe, on peut retrouver sur le site [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) des textes bibliques, des prières, des méditations, des psaumes et aussi des chants, dans la rubrique « *Des mots pour prier* ».

### La force des ACAT

*Partout dans le monde, à l'occasion de cette journée de soutien aux victimes de torture, des milliers d'initiatives fleurissent pour accompagner la prière pour les victimes.*

*Les efforts des membres de l'ACAT montrent que le fatalisme n'est pas de mise : pour preuve, chaque année ils sont plus nombreux à vouloir faire oublier l'idée que la torture est acceptable.*

*Le nombre met en lumière tous ceux que l'on cache et que les tortionnaires voudraient maintenir dans l'oubli.*



# Nuit des veilleurs 2011 autour du thème « Tu as du prix à mes yeux », Ésaïe 43, 1 - 4

*Pour cette 6<sup>ème</sup> année qui promet de voir encore augmenter le nombre d'initiatives locales dans le monde, la foule des chrétiens rassemblée sera invitée à méditer sur la valeur que Dieu nous donne : nous agissons pour les victimes parce que ce sont des hommes et qu'ils ne doivent pas être déshumanisés par leur supplice. Ils ont de la valeur à nos yeux et de la valeur aux yeux de Dieu.*

## Par Suzanne Roubeyrie – Coordinatrice de la Nuit des veilleurs

Impossible à la nature humaine de s'épanouir sans conscience de sa valeur. Celui qui est persuadé qu'il ne vaut rien, peut ne plus avoir envie de vivre. Tous les hommes ont une valeur inestimable aux yeux de Dieu, « car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle ». (Jean 3,16)



L'homme torturé, bafoué, réduit à rien, ne peut pas se construire. Sans valeur aux yeux de son tortionnaire, il en a pour ceux qui agissent et prient pour lui. Ce qui fait notre valeur c'est l'amour. Chacun de nous a une valeur infinie aux yeux de ceux qui l'aiment.

### Tout homme a une valeur infinie aux yeux de Dieu

Cet amour de Dieu, nous devons y puiser la conscience de notre dignité, du prix qu'a notre vie. Chaque personne torturée nous la respectons, nous la comprenons. Un simple mot, une lettre, un regard peuvent les aider à prendre conscience de leur propre valeur, leur valeur en soi, et leur valeur aux yeux de Dieu.

La vie d'un être humain est dérisoire et c'est de façon dérisoire qu'elle est souvent traitée et dévaluée. **Nous devons faire prendre conscience à l'humain qu'il est visible et qu'il reste digne aux yeux de Dieu.**

La torture est un processus de déshumanisation qui vise à détruire le sentiment d'appartenance des victimes à l'espèce humaine. Elle est une agression contre la dignité et l'intégrité physique, psychologique et sociale des individus dans le but de les exclure de la communauté humaine. Elle ruine leur estime d'eux-mêmes, brise les liens qui les rattachent à leur groupe d'appartenance (familial, communautaire, social, politique, religieux, ethnique, etc.), anéantit la confiance qu'ils ont en l'être humain.

Les bourreaux dépouillent méthodiquement les victimes du sens qu'elles ont vis-à-vis d'elles-mêmes, dans leur culture et dans le groupe humain. Elles sont désaffiliées. Une des principales causes d'abattement d'une personne bafouée est le sentiment d'infériorité, d'inutilité qu'elle peut ressentir à travers le mépris par son tortionnaire : « Tu ne vaux rien ».

Les membres de l'ACAT interviennent pour ces personnes dépossédées de leurs droits, qui sentent leur impuissance, vivent avec la réalité de la souffrance ou de la mort imminente, et ensemble comprennent la nécessité de soutenir les victimes par l'action et la prière.

*Dieu nous voit avec les yeux de l'Esprit  
et de la foi (Romains 4, 17)*

## Au-delà des continents, nos frères torturés aimés de Dieu

Tous les veilleurs du réseau ACAT se sentent en communion avec ceux qui appellent au secours. Dans de tels cas, le secours, la solidarité et la prière, sont « sans frontières ».

Les membres de l'ACAT se révèlent d'une diversité incroyables à travers les cultures monde, ces cultures amènent les veilleurs du monde entier à témoigner qu'ils ont vu le Christ aimant dans ce frère souffrant et à qui le Christ annonce « *Tu es unique au monde, tu as du prix à mes yeux et je t'aime* ».

À chacune de ces personnes pour lesquelles la foule silencieuse des militants de la nuit des Veilleurs, depuis toutes ces années, se rassemble, nous voulons leur dire que nous les aimons et que nous les respectons.

Leur sort est une affaire de famille et, quand dans le corps du Christ, un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui.

*Si nous sommes un individu, si nous sommes en lien avec une communauté, une paroisse, un ami de l'ACAT, nous sommes aussi en tant que personnes, liés à l'humanité entière. Nous sommes porteurs d'universel. Cette dimension universelle, nous la vivrons, ensemble, dans la prière, la nuit du 25 au 26 juin 2011.*

  
la Nuit des  
Veilleurs

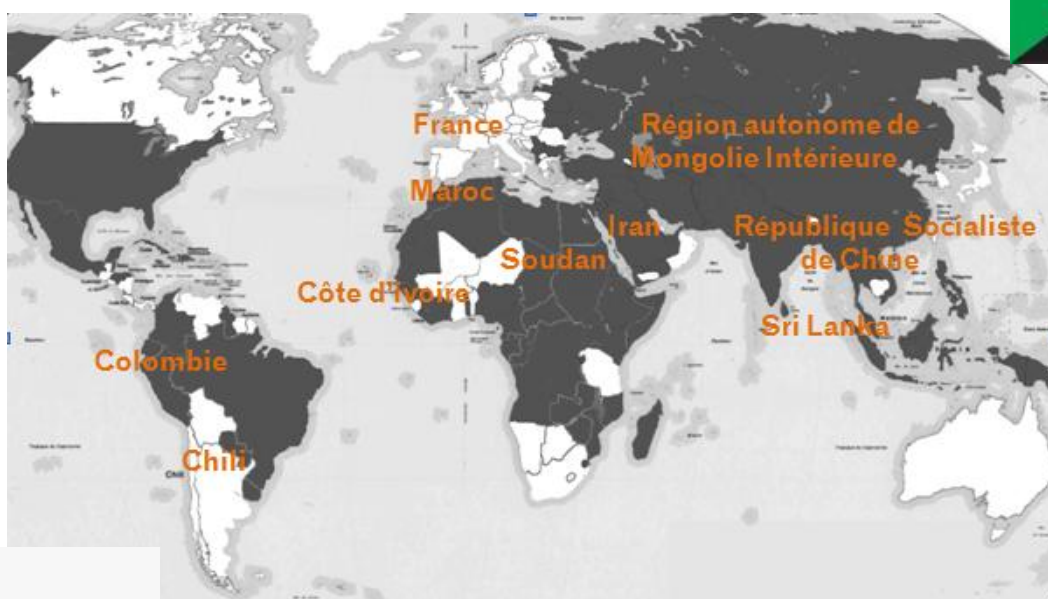
# Quelques cas et situations emblématiques dans le monde



**Lors de la Nuit des  
veilleurs,  
exprimez votre soutien aux  
victimes par la prière**



la  **Nuit** des  
**Veilleurs**



# AFRIQUE

## Soudan

### Vagues d'arrestations et torture de manifestants pacifiques

Depuis la fin janvier, la vague de manifestations partie d'Afrique du Nord a gagné Khartoum, la capitale soudanaise. Un mouvement pacifique rassemblant plus de 2000 personnes a été réprimé par le Service national de la sûreté et la police antiémeute qui ont arrêté et blessé plus de 70 personnes, dont 20 sont toujours détenues et une serait décédée des suites de ces affrontements. Les personnes incarcérées sont victimes de mauvais traitements, et de torture, dans un contexte global de luttes de pouvoir entre communautés, mais aussi entre clans d'une même ethnie. Les leaders sudistes ont fort à faire pour pacifier le Sud-Soudan qui a choisi en janvier la partition avec le Nord en votant massivement pour l'indépendance. À la suite des premières manifestations, des arrestations ont eu lieu alors que les rassemblements s'étendaient à l'extérieur de Khartoum, visant spécifiquement les mouvements étudiants et les universités.



## Côte d'Ivoire

### Deux journalistes détenus et présentés comme des rebelles

**Sanogo Aboubakar**, dit Abou Sanogo et **Kangbé Yayoro Charles Lopez**, dit Gnahoré Charly, accusés d'être « rebelles » pro-Ouattara, ont été arrêtés le 28 janvier 2011 à Abidjan, par les forces de l'ordre pro-Gbagbo. Aux dernières nouvelles, ils étaient détenus à la MACA. Entre-temps, de nombreux détenus ont pu s'enfuir de cette prison, fin mars, lors de l'attaque d'Abidjan par les Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Les deux hommes venaient d'arriver à Abidjan pour effectuer une série de reportages lorsqu'ils ont été arrêtés. Certains médias favorables à Laurent Gbagbo ont pendant plusieurs jours sali l'image des deux journalistes, en les présentant comme des rebelles venus à Abidjan pour participer à une attaque contre les institutions de la République.



Cette arrestation arbitraire est survenue environ deux mois après que la Côte d'Ivoire ait plongé dans une grave crise politique, à la suite du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010. Malgré le soutien de nombreuses associations et notamment des aides aux familles des deux prisonniers, nous sommes aujourd'hui sans nouvelles d'Abou Sanogo et de Gnahoré Charly.



# AMERIQUE LATINE

## Chili

### Trois enfants Mapuche arrêtés et torturés en vertu de la loi antiterroriste

Les revendications sociales du peuple mapuche sont réprimées et criminalisées par l'État chilien. La loi antiterroriste, vestige de la dictature Pinochet, permet des périodes de détentions préventives très longues ainsi que de lourdes peines. **José Nirripil Pérez, Cristián Cayupán**



**Morales et Luis Humberto Marileo Cariqueo** ont été arrêtés alors qu'ils étaient mineurs, torturés, interrogés illégalement, puis retenus dans le Centre d'incarcération préventive Chol Chol de la région Araucanía.

Début 2011, ils ont été libérés mais sont assignés à résidence.

*Cristian Cayupan, Jose Nirripil, Luis Marileo, jeunes Mapuches sous le coup de la loi antiterroriste*

## Colombie

### La violence sexuelle comme arme de guerre

La violence sexuelle contre les femmes et les filles dans le conflit armé colombien est employée de façon systématique et généralisée. Depuis 50 ans elle est aussi bien le fait des militaires que des paramilitaires et des guérilleros. Viols, stérilisations et avortements forcés, mutilations génitales, esclavage sexuel et prostitution forcée sont infligés comme une torture, une punition et une persécution sociale et politique. Objectif : semer la terreur dans les communautés pour terroriser l'ennemi et contrôler les territoires. Malgré l'ampleur du phénomène, les victimes sont invisibles. 9% d'entre elles seulement porteraient plaintes. Elles ont honte et peur des représailles, ignorent leurs droits, n'ont aucune confiance dans les autorités censées les protéger. Ces crimes sont considérés comme secondaires, presque aucune plainte n'aboutit à des condamnations, et l'impunité génère une normalisation du phénomène. C'est une des causes du déplacement interne : 2 femmes sur 10 fuient à la suite de violences sexuelles. Mais ce sont aussi les déplacées qui sont les plus ciblées. Le simple fait d'avoir fui une fois les rendent suspectes



d'être liées à un groupe armé déterminé et augmentent les risques de nouvelles agressions. On estime que les femmes et les filles représentent un peu plus de la moitié des déplacés et réfugiés internes (entre 3.3 et 5.1 millions).

*D'après un rapport paru en 2010 d'ONG colombiennes et Oxfam : de 2001 à 2009, dans les 407 communes où la force publique, les paramilitaires et la guérilla sont présents, 17,58% des femmes ont été victimes de violences sexuelles, soit une moyenne de 54 410 femmes par an, soit 6 par heure.*

# ASIE

## Chine

### Acharnement sur Mao Hengfeng, militante des droits humains



Mao Hengfeng manifestant à Pékin en septembre 2009 © Dubin

Libérée en novembre 2008 après deux ans et demi en prison pour son combat pour les droits de l'homme et notamment son refus de la politique de l'enfant unique, **Mao Hengfeng** a été de nouveau arrêtée en février 2010 pour avoir manifesté en décembre 2009 devant le tribunal où comparaisait Liu Xiaobo, lauréat du prix Nobel de la paix 2010. Elle a été condamnée à un an et demi de rééducation par le travail. En février 2011, elle a été remise en liberté pour raisons médicales. Deux jours après, les autorités ont annulé cette libération. Selon l'époux de Mao Hengfeng, elle est sortie dîner avec des amis le soir de sa libération. Le lendemain matin, plus de dix policiers bloquaient l'entrée de son domicile pour l'empêcher de sortir. Le jour suivant, Mao est emmenée. Un document intitulé « Ordre d'annulation de la libération conditionnelle pour raisons médicales » a été remis à son époux.

#### Mao raconte les sévices subis au centre de rééducation

*Les gardiens ont encouragé les autres détenues à me frapper à de nombreuses reprises. Parfois, ils se sont eux-mêmes joints aux coups. Ils disaient que j'avais crié « à bas le parti communiste » devant le tribunal de Pékin où Liu Xiaobo était jugé et voulaient que je cède en avouant ma culpabilité. J'ai refusé. J'ai maintenu que si le parti communiste tolérait la torture des détenus dans les centres de rééducation par le travail, il devait être renversé. [...] Le 14 juillet fut le pire jour. J'étais attachée à une barre métallique et les gardiens ont demandé à 10 détenues de me frapper, de m'enfoncer leurs doigts dans les yeux jusqu'à ce qu'ils saignent, et de me taper à la tête jusqu'à la commotion.*

## Chine, Région autonome de Mongolie-Intérieure

### Hada, militant mongol, disparu avec sa famille depuis sa libération en décembre

Avant d'être arrêté en 1995, **Hada** était le gérant de la librairie universitaire mongole de Hohhot et faisait partie de l'Alliance démocratique de la Mongolie du Sud, qui œuvrait en faveur des droits humains, de la culture mongole. Il défendait également l'idée que « les minorités nationales en Chine doivent bénéficier d'un haut degré d'autonomie, comme le leur garantit la Constitution ». Enfermé 15 ans pour « séparatisme » et « espionnage », Hada a purgé sa peine à la prison de Ulanhad (*Chifeng* en chinois), dans la région autonome de Mongolie intérieure. En 2004, un prisonnier libéré signale que Hada y est régulièrement victime de sévices. Soumis à des sanctions disciplinaires allant de l'isolement à l'enchaînement à une table



d'immobilisation en métal. Sa femme Xinna et son fils Uiles ont été arrêtés le 4 décembre 2010 et emmenés dans un lieu inconnu. À la suite de sa libération le 10 décembre dernier, Hada a disparu, et semble avoir rejoint sa famille en captivité. On ne sait pas où ils se trouvent actuellement.

*Naraa, la belle-sœur de Hada, aurait reçu un CD sur lequel étaient gravées des photographies montrant les trois personnes disparues en train de manger ensemble (cf. photo, ©DR) L'envoi était anonyme et le cachet de la poste était daté du 10 décembre.*

## Sri Lanka

### Suranjiv, torturé et maintenu en détention à la suite d'un procès inique

**Suranjiv Chrisantha Fernando**, 21 ans, été arrêté de manière totalement arbitraire et gravement torturé par des officiers de police de la Division d'investigation terroriste, en août 2008.

Il a ensuite été envoyé à la prison de Bogambara où il est toujours emprisonné plus de 3 ans après son arrestation. Sous la torture il a avoué avoir commis des actes terroristes et a été forcé à signer des papiers préparés par les policiers ayant des contenus dont on ne lui a pas fait prendre connaissance. Il a nié ses activités terroristes mais a été mis en examen et attend toujours son procès pour pouvoir prouver son innocence. Son cas s'avère une nouvelle preuve de l'effondrement du système judiciaire dans ce pays.



## EUROPE

### France

#### Roza demande l'asile pour avoir le droit de pratiquer sa religion

**Roza** est algérienne, d'une cinquantaine d'années. Issue d'une famille musulmane, elle s'est convertie au christianisme en 1999. Elle a pratiqué sa religion secrètement pendant plusieurs années jusqu'à ce que son époux, de confession musulmane, ne découvre les pratiques religieuses

de sa femme. Les choses se sont alors détériorées dans le couple.

Roza a subi les violences de son mari qui a fini par la répudier. Elle s'est réfugiée en France en décembre 2009 et a entamé les démarches pour une demande d'asile. Sa demande a été rejetée par l'Office

français de protection des réfugiés et apatrides en septembre 2010. Elle a déposé un recours devant la Cour nationale du droit d'asile afin de se voir reconnaître la qualité de réfugié et ainsi bénéficier de la protection de la France. Sa situation est actuellement pendante devant la Cour.

*Demandeurs d'asile dormant devant la préfecture de police à Paris 18<sup>ème</sup> © Saint-Sernin, Paris*



#### Mamady demande l'asile pour pouvoir affirmer ses orientations sexuelles

**Mamady** est Guinéen. Il a dû fuir son pays car il était menacé en raison de son orientation sexuelle. Vivant dans un village où les pratiques homosexuelles sont considérées comme une malédiction, il a dû se cacher en permanence. Son frère aîné, lui-même homosexuel, avait été surpris en 2006 avec son compagnon et a été attrapé, ligoté à un arbre et battu à mort

par les habitants. À la suite d'une dispute, Mamady a été dénoncé par son propre compagnon. Pourchassé par les habitants de son village, il n'a eu d'autre choix que de fuir pour échapper à la sentence coutumière. Arrivé en France en 2009 après être passé par la Grèce, Mamady a déposé une demande d'asile afin de bénéficier de la protection de la France. Cependant, dans la mesure où il était passé par la Grèce durant son parcours, la France s'est prévaluée de la législation européenne pour considérer que les autorités grecques sont seules responsables de la demande d'asile. Mamady n'a donc pas pu faire enregistrer sa demande. Il lui a fallu attendre un délai de 18 mois, au terme duquel la France est tenue d'enregistrer sa demande d'asile. Mamady peut donc désormais, depuis début mars 2011, déposer sa demande d'asile et faire examiner sa situation par l'OFPROA qui déterminera s'il peut se voir reconnaître la qualité de réfugié.

# MOYEN-ORIENT

## Maroc

### Torture et détention de Naama Asfari, militant sahraoui



*Naama Asfari, un des 20 détenus de la prison de Salé*

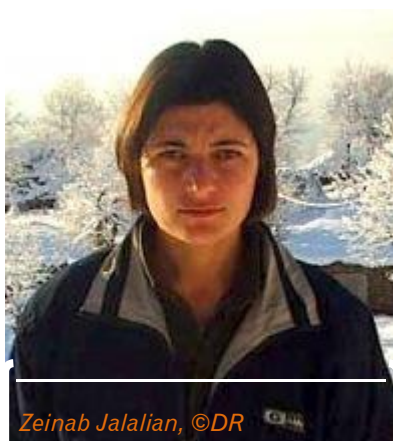
À la suite de la destruction d'un campement en novembre 2010, les forces de l'ordre marocaines ont procédé à l'arrestation de centaines de Sahraouis. Parmi eux, vingt militants dont Naama Asfari ont été transférés à la prison de Salé, à Rabat, et sont à présent poursuivis devant le Tribunal militaire. Ils sont accusés notamment d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État, de formation d'une bande criminelle et d'atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction, crimes passibles de la réclusion à perpétuité. D'après les témoignages des détenus recueillis par leurs avocats, au moins treize d'entre eux ont été torturés avant leur transfert à la prison de Salé. Seize des vingt détenus sont aujourd'hui en isolement cellulaire. Ils ne peuvent recevoir la visite de leur famille que pendant 15 minutes par semaine, au cours desquelles ils sont séparés par deux grilles entre lesquelles circulent des gardiens. Plusieurs souffrent de séquelles résultant de la torture et ne bénéficient pas des soins adéquats. Les autorités marocaines bloquent l'accès à l'information. Depuis novembre, de nombreux militants ont déclaré avoir été torturés. Ils seraient aujourd'hui plus de 140 à être détenus à la prison d'El-Ayoun.



*Incendie d'un campement sahraoui, le 8 novembre 2010*

## Iran

### Zeinab, kurde d'Iran, torturée et détenue à Evin depuis sa condamnation à mort



*Zeinab Jalalian, ©DR*

**Zeinab Jalalian** est une jeune militante kurde de 27 ans condamnée à mort en Iran, transférée depuis mars 2010 à la section 209 de la prison d'Evin à Téhéran. Ce transfert peut être le signe que son exécution est imminente dans un contexte où la répression s'accroît sur la minorité kurde, et où plusieurs iraniens kurdes, dont une femme, ont été exécutés depuis 2008 pour appartenance au *Parti pour une vie libre au Kurdistan* (PJAK).

Zeinab Jalalian a été arrêtée, soupçonnée de participer aux activités du PJAK. Torturée pendant huit mois, les autorités lui ont refusé l'accès à un médecin et le droit de voir sa famille. En janvier 2009, un tribunal révolutionnaire a condamné Zeinab Jalalian à la peine de mort par pendaison pour « inimitié à l'égard de Dieu » (*Mohareb baa Khoda*), en vertu de l'article 183 du Code pénal iranien. Le procès de Zeinab Jalalian n'a duré que quelques minutes et s'est déroulé sans la présence d'un avocat. Sa condamnation à mort a été confirmée par la

Cour suprême iranienne le 26 novembre 2009.

Zeinab est toujours en détention, dans l'attente de son exécution.

## Visages de l'ACAT

« Nous sommes une chaîne mondiale de prières »

**Marie-Hélène, organisatrice de veillée à Toulouse :** « Nous avons organisé chaque année des marches avec des temps de lecture ou d'appels à la prière œcuménique. Ces veillées qui rassemblent des communautés très différentes, (en 2011 nous serons accueillis par la communauté des Béatitudes) nous font ressentir cette nuit-là notre lien au reste du monde, à ceux qui prient comme à ceux qui souffrent ».



## Derrière les murs : veillée dans les prisons

**Christine, animatrice de groupe ACAT en lien avec des détenus en prison :** « Dès la première Nuit des Veilleurs nous avons pu faire un relais de prière de compagnon à compagnon, chacun isolé dans sa cellule, attentif à ne pas dormir pour transmettre le relais à son voisin de cellule ou à ceux de l'aumônerie. Nous avons également veillé en l'église Saint Leu-Saint Gilles à Paris trois années de suite. Le livret avait été remis à l'avance à chacun des participants à l'intérieur de la prison. Pour préparer ce temps de veillée nous avons enregistré spécialement un morceau de musique dans un studio à la prison pour animer la nuit dans l'église... »



## Une nuit dédiée au rapprochement œcuménique

**Monique, organisatrice de veillée en Haute-Garonne :** « Nous avons organisé des marches de prières, mobilisé des jeunes de Taizé. Cette année encore, nous organisons la veillée à Saint Bertrand de Comenge, autour d'un concert d'orgue, de textes et de chants. Nous voulons sensibiliser les riverains à l'importance de la prière pour les victimes. L'an dernier, nous avons pu discuter avec des habitants de la région, des jeunes, des touristes étrangers, et pu insister sur ce qui fait l'importance de cette nuit : sa dimension œcuménique ».

## Agir est efficace : témoignage d'un prisonnier libéré

**Farkhodkhon Mukhtorov**, défenseur des droits de l'homme, libéré fin 2010, nous a écrit en février 2011 :

Bonjour mes frères et sœurs de l'ACAT-France,

Je vous remercie pour le soutien moral que vous m'avez accordé pendant ma détention. Votre combat pour les droits de l'homme et l'abolition de la torture dans le monde est une cause noble. C'est vraie cause chrétienne, inspirée par un des préceptes, enseignés par Jésus-Christ « Aime ton prochain comme toi-même ». Pour tout ce que vous avez fait pour aider les gens en détresse comme moi, le jour du jugement, le Seigneur vous dira : « Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait ». Comme vous le savez, j'ai dû quitter l'Ouzbékistan, mais je n'ai pas l'intention d'abandonner mon combat pour les droits de l'homme. Je serais honoré d'être en contact avec vous pour notre cause commune : la libération de tous les prisonniers de conscience ouzbeks.

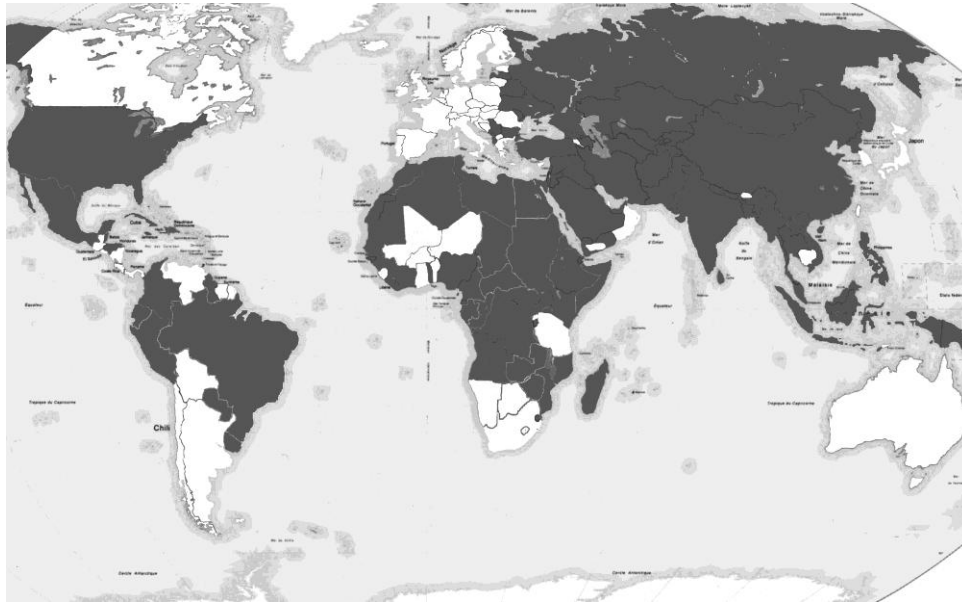
Cordialement,

Farkhodkhon Mukhtorov



# Un monde tortionnaire

Planisphère des pays pratiquant la torture (Source : ACAT-France, 2009)



## Rapport 2010 de l'ACAT-France



En 2010, l'ACAT France a pour la première fois publié un rapport complet sur la torture. Ce rapport dresse un état des lieux alarmant de la situation dans le monde, s'appuyant sur les travaux de spécialistes de 22 pays. Ce travail, salué par la presse, les associations et les institutions, dénonce les pratiques inhumaines qui laissent démunis prisonniers et familles, qu'il s'agisse de prisonniers politiques, religieux, victimes de discriminations ethniques ou stigmatisés en fonction de leurs orientations sexuelles. C'est ainsi que l'ACAT a été vivement saluée pour sa condamnation, bien avant les premiers soulèvements, des pratiques récurrentes de torture en Tunisie et en Égypte.

## Un exemple de la reconnaissance du travail effectué par l'ACAT

« La torture est pratiquée par toutes les forces de police, à savoir : la police politique (...) ; la police qui officie au sein des grandes villes ; la garde nationale qui officie en dehors des grandes villes, c'est-à-dire dans les villages et sur les routes. » Où l'ai-je lu ? Sur WikiLeaks ? Dans un document secret connu de moi seul ? Eh bien, c'est ennuyeux... mais ces informations figurent en toutes lettres dans le dernier rapport de l'Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), publié fin 2010. **L'analyse de l'Acat sur la situation tunisienne** s'avère particulièrement explicite et détaillée. [...]

L'Acat montre comment des sociétés civiles sont en train de naître un peu partout dans la région, sous l'effet même de la dictature. L'analyse prospective donne donc certaines raisons d'espérer. « La protestation se diffuse parmi les laissés-pour-compte de la libéralisation économique et gagne la rue, écrivent les auteurs.[...]

**Ce document rédigé par l'ONG chrétienne**, le gouvernement ne l'avait sans doute pas lu. La République laïque aurait donc dû l'offrir à ses ministres incultes. [...] Habitants du monde libre, nous demeurons par nos silences des otages consentants. Ignorants volontaires, nous acceptons de vivre dans *Un monde tortionnaire* ». [...] [Voir le texte dans son intégralité](#)

Jean-Pierre Denis, Editorial de *La Vie* du 26 janvier 2011

# 26 juin : Journée internationale de soutien aux victimes de la torture



« La torture est une violation grave des droits de l'homme et un dévoiement horrible de la conscience humaine (...).  
La Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture doit être l'occasion de se souvenir de ceux qui ont été torturés et en sont morts. Elle doit aussi être l'occasion de faire entendre notre voix et d'agir au nom de ces victimes et contre ceux qui se livrent à la torture et à toutes les formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Ban-Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies

Afin d'éliminer totalement la torture et d'assurer l'application de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, signée le 10 décembre 1984 et entrée en vigueur en juin 1987, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé le 26 juin « **Journée Mondiale de Soutien aux Victimes de Torture** ».

Force est de constater que plus de trente cinq ans après la signature de la convention, beaucoup reste à faire pour abolir définitivement ces pratiques qui constituent une atteinte à un droit intangible de l'homme : sa dignité.

Ainsi, **seuls 130 des 192 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) sont parties à la Convention.** Et parmi ces États-parties, nombre d'entre eux persistent à ne pas prendre les mesures nécessaires pour garantir pleinement son application, et restent passifs face à la pratique de la torture.

L'article 2 de la Convention expose pourtant qu'« aucune circonstance exceptionnelle quelle qu'elle soit (...) ne peut être invoquée pour justifier la torture ».

Il n'y a et il n'y aura jamais de torture utile. L'argumentaire qui justifie de telles pratiques pour « sauver des vies innocentes » est erroné car :

- La torture est fréquemment utilisée pour punir, pour terroriser, pour faire taire et non pour « faire parler »
- Les aveux extorqués sous la torture n'ont d'autres sources que de provoquer l'arrêt des souffrances du torturé; rien ne garantit leur véracité et ils ne peuvent en aucun cas servir de preuves à un tribunal indépendant
- En pratiquant la torture, un État, aussi démocratique soit-il, légitime toutes les atteintes à la dignité des personnes et à l'État de droit.

La torture n'est pas propre à un régime ou à une zone géographique. Elle correspond à une pratique abusive de la force qui déshumanise tant le bourreau que sa victime. Aujourd'hui encore, elle est pratiquée sur tous les continents et par toutes sortes de régimes politiques.

À l'ACAT, le 26 juin comme chaque jour, nous agissons pour faire reculer la torture.

# Qu'est-ce que l'ACAT : la prière au cœur de l'action

Dans la lutte contre la torture, la prière ne paraît-elle pas dérisoire ?

## La prière comme prolongement de l'action

La prière est l'indispensable soubassement et prolongement de l'action. Elle n'est ni alibi ni passivité, mais la reconnaissance de l'impuissance humaine.

De même que la prière des premiers chrétiens « s'élevait vers Dieu sans relâche » tandis que Pierre était en prison (Ac 12,5), la prière des membres de l'ACAT soutient les torturés de tous les régimes en les englobant dans l'immense prière universelle.



Par la prière, nous repoussons la haine qui aveugle et rejetons la vengeance qui avilit, nous implorons la conversion des tortionnaires, victimes eux-aussi de systèmes monstrueux qui les déshumanisent.

*La prière en actions*  
L'ACAT c'est **33000 membres** qui sont convaincus que l'action est nécessaire pour protéger les victimes, et multiplient les manières de s'engager.  
Initié en France, aujourd'hui il existe un **réseau de 30 ACAT locales**, Fédérées par la FIACAT

## La prière comme moteur de l'action

La prière nourrit l'action. Par la prière, nous gardons espoir et remercions des libérations et des résultats obtenus, dans l'action de grâces.

Comme dans l'Évangile de Saint Luc où même le juge inique finit par entendre les plaintes de la veuve inlassable (Luc 18, 1-8), la persévérance est nécessaire dans l'action comme dans la prière. La prière est audace, qui passionnée et sans relâche manifeste sa foi dans la justice du Père. La prière manifeste l'obstination et l'indignation devant l'abandon des victimes à leurs souffrances.

## La prière comme intercession

Intercéder, ce n'est ni renoncer à l'effort quotidien, ni à l'espoir de changements historiques et politiques, c'est aller au-delà de l'un et de l'autre.

Intercéder pour tous les torturés. Rester en solidarité avec eux, par l'action et la prière, c'est rencontrer le Christ.

Intercéder pour les bourreaux, victimes d'eux-mêmes et des systèmes qui font d'eux des prisonniers-complices.

L'intercession vise, au-delà du temps présent, le monde réconcilié, où victimes et bourreaux auront enfin été libérés les uns de la torture subie, les autres de la torture agie.



*Prier est efficace ?*  
L'ACAT, ce sont chaque année **plus de 200 personnes libérées** et délivrées de leurs bourreaux dans le monde.

*S'ils arrivent à retrouver le chemin de la liberté, c'est grâce à l'action et la prière des membres de l'ACAT.*

**À l'ACAT, les chrétiens puisent ensemble le sens de leur action au creuset de leur foi.**

# Il y a un an : une formidable mobilisation dans le monde

C'est la diversité des initiatives locales qui contribue à créer la chaîne internationale de chrétiens en soutien aux victimes de torture

*En 2010, la Nuit des Veilleurs a réuni des milliers de participants qui, unis dans la prière, ont intercédé en faveur des victimes de la torture, que ce soit un peu partout en France, mais aussi au sein des autres pays de la FIACAT.*



Partout en France et dans le monde, des centaines d'initiatives ont fleuri comme chaque année de l'imagination et de la volonté des militants de l'ACAT : processions traditionnelles, marches, cercles de silence, repas, pique-niques, concerts, conférences, occupation de l'espace public, etc.

## Un accent mis sur l'œcuménisme et l'action par la prière

◇ **Perpignan** Mise en exergue des noms et des visages des personnes pour lesquelles on prie au pied d'une croix ◇ **Nîmes** Rassemblement devant le temple avec signature de lettres de soutien ◇ **Mérignac** Procession aux flambeaux avec temps de prières ◇ **Saint-Affrique** Remise de fanions au nom des personnes soutenues et vêpres orthodoxes ◇ **Bar-le-Duc** Rassemblement silencieux à un carrefour automobile avec les portraits des personnes soutenues ◇ **Nyonsais-Baronnies** Prière spéciale pour un prisonnier attendant dans les couloirs de la mort ◇ **Périgueux** Procession et prières entre trois lieux de culte ◇ **Creusot** Animation commune avec Amnesty à une fête du blues ◇ **Auxerre**, ◇ **Marly le Roi** Veillées autour d'un feu, préparation de temps de prière avec aumônier, visiteurs de prisons et prisonniers ◇ **Sartrouville** Lecture de paroles de prisonniers avec intermèdes musicaux ◇ **Aix-en-Provence** création d'un arbre symbole de l'Église ◇ **Gap** Marche entre Palais de Justice, hôpital, prison ◇ **Vence** Cœur de bougies au pied de l'autel ◇ **Fréjus** Danseurs de Wallis et Futuna, logo de l'ACAT géant devant l'Église, animation de bougies...



## Ailleurs dans le monde

Dans d'autres pays, l'édition 2010 de la Nuit des Veilleurs a aussi donné lieu à de très belles veillées de prière comme un relais de prières à Bournemouth au **Royaume-Uni** ou des célébrations en **Suisse, Allemagne, Belgique**... Les pays et groupes locaux se sont distingués par leurs initiatives toutes différentes et marquées par l'envie de faire de cette nuit un moment à part, liant chaque groupe aux autres : veillées aux bougies, flambeaux, feux, mais aussi concerts, chorales, célébrations, relais, marches silencieuses ou chantées... Les initiatives ont fleuri : **Cameroun, Écosse, Ghana, Philippines**...



# Le réseau des ACAT

La participation à la Nuit des veilleurs des ACAT dans le monde :

Vous retrouverez sur le site [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com) les initiatives des différents groupes ACAT de par le monde.

Le réseau ACAT compte aujourd'hui 30 ACAT dans le monde entier. Une fédération internationale, la **FIACAT** (Fédération internationale de l'ACAT), les regroupe.

Toutes les informations sur le réseau des ACAT sont disponibles sur le site de la Fédération de l'ACAT : [www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)

Où se trouvent les ACAT dans le monde ?

Allemagne  
België-Vlaanderen  
Belgique-francophone  
Bénin  
Brésil  
Burkina-Faso  
Burundi  
Cameroun  
Canada  
Centrafrique  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Espagne  
Grande-Bretagne  
France  
Ghana



Dans la nuit du 25 au 26 juin 2011  
Prions ensemble pour  
les victimes de la torture

"Tu as du prix à mes yeux"  
Esaïe 49,4

**Vous êtes appelés à être veilleurs d'humanité !**  
À l'occasion de la journée mondiale de soutien aux victimes de la torture (26 juin), unissez votre prière à celle de milliers de chrétiens qui chaque année, seuls ou en groupe, s'engagent à prier pour ceux qui souffrent entre les mains des bourreaux.

**Inscrivez-vous**  
[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)

Italie  
Luxembourg  
Madagascar  
Mali  
Mexique  
Pays-Bas  
République Démocratique  
du Congo (Sud-Kivu,  
Katanga, Kinshasa)  
Philippines  
République tchèque  
Sénégal  
Suisse  
Tchad  
Togo  
USA



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE  
[www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)



## Contacts Nuit des veilleurs 2011

Coordinatrice Nuit des veilleurs : Suzanne Roubeyrie 01 43 67 09 18  
[suzanne.roubeyrie@free.fr](mailto:suzanne.roubeyrie@free.fr)

Relations presse : Ophélie Latil 01 40 40 40 24

[ophelie.latil@acatfrance.fr](mailto:ophelie.latil@acatfrance.fr)

[www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com)